



Retour aux sources d'un sauvageon

La décision de faire revenir dans nos murs un détenu qui a déjà trop fait parler de lui en 2022, lors de son premier séjour au CP de Seysses ainsi que dans tous les établissements qui l'ont accueilli depuis (menaces de mort, agressions à répétition, des dépôts de plaintes...) est incompréhensible. Les agents de l'UDV de Seysses nous avaient fait remonter à l'époque, que la gestion de ce détenu était dès plus compliquée. Dès le retour du sauvageon, la reprise prévisible des hostilités envers le personnel a été immédiate :

Vendredi 13 sept 15h

-Dès son arrivée, les menaces de morts ont plu sur les agents de la brigade QD/QI/UDV. Son ancien séjour parmi nous lui avait apparemment laissé un goût amer...Le détenu ne veut pas rester à Seysses.

Samedi 14 sept

-menaces de morts sur les agents du QA et le brigadier-chef

Lundi 16 septembre 7h

-Le détenu accroche une feuille à sa porte : dans ce courrier l'individu réitère des menaces de mort envers le personnel et la direction.

-14h15 tapage

-14h30 incendie de cellule. Le détenu attendait l'équipe d'intervention au niveau de la fenêtre et était prêt à en découdre. Le professionnalisme des collègues a permis d'éviter le pire. Un TOS serait le minimum pour cette équipe, qui malgré son expérience, a dû prendre de gros risques et a eu besoin de renforts pour arriver à maîtriser le détenu tant sa volonté de "casser et de tuer du bleu" était forte.

Mardi 17 septembre

Un autre pensionnaire, nous informe de la présence d'une arme artisanale sur le rebord de la fenêtre de sa cellule. L'explication la plus probable et qu'il avait l'intention de se servir de cette arme contre l'équipe d'intervention pour tuer ou prendre en otage afin de négocier son départ du CP.

L'UDV est certes une unité conçue pour ce genre de personnage, mais il serait de bon ton, au vu de son passif dans l'établissement de trouver un autre lieu de villégiature surtout lorsque l'on sait que son procès ne commence que dans un mois ?? Quand un détenu menaçait le personnel, il était de rigueur qu'il ne revienne pas sur l'établissement. Mais ça c'était avant...

Le 20/09/2024 pour le bureau local SPS

LE Syndicat 100% Surveillants !